

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 32 (1984)  
  
**Rubrik:** L'Institut et Musée Voltaire en 1983

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'Institut et Musée Voltaire en 1983

Conservateur : Charles WIRZ

Nous avons poursuivi l'analyse minutieuse, le classement systématique et la description détaillée de nos fonds, à dessein d'en rendre la consultation toujours plus commode et plus profitable. Nous avons également fait de notre mieux pour donner satisfaction aux multiples visiteurs et correspondants qui ont requis notre aide en sollicitant des renseignements scientifiques on ne peut plus divers. D'autre part, nous avons entrepris, en vue de travaux de restauration, d'importantes recherches sur l'histoire de l'aménagement intérieur des «Délices».

Les achats ont été dictés par le souci de tenir à jour le vaste ensemble déjà réuni et de combler, au gré des occasions offertes par le marché, une partie de ses lacunes. Dans le domaine des imprimés, nous avons notamment acquis nombre d'éditions de romans et de contes de Voltaire illustrées par des artistes du xx<sup>e</sup> siècle; nous avons ainsi persévéré dans une politique amorcée voilà plusieurs années, du fait que nos collections étaient mal fournies de ce genre de volumes, dont le tirage est souvent restreint. Nous nous bornerons cependant à parler d'éditions de textes de Voltaire sorties de presse au xviii<sup>e</sup> siècle qui ne sont pas représentées sur les rayons de la Bibliothèque nationale et dont l'existence n'a été consignée ni par Georges Bengesco ni par Theodore Besterman.

ADELAIDE | DU GUESCLIN, | TRAGÉDIE | De Monsieur DE VOLTAIRE, | *Remise au Théâtre le 9 Septembre 1765.* | DONNÉE au Public par M. LE KAIN, | Comédien Ordinaire du Roi. | *Conforme à l'Édition in-4<sup>o</sup>. donnée par l'Auteur*<sup>1</sup>. | [vignette] | A TOULOUSE, | Chez BROULHIET, Libraire, rue Saint-Rome. | [double filet] | M. DCC. LXXXV. | AVEC APPROBATION ET PERMISSION.

48 p.; 22 cm. (8<sup>o</sup>).

La «Préface de l'éditeur», écrite par Voltaire<sup>2</sup> sous la forme d'une lettre à l'adresse d'un ami, et l'«Avertissement de l'éditeur», qui semble bien être de Lekain<sup>3</sup>, n'apparaissent pas dans cette brochure.

LA | HENRIADE, | POÈME, | PAR M. DE VOLTAIRE. | NOUVELLE ÉDITION. | AVEC LES VARIANTES. | [ornement typographique] | A LA HAYE, | Chez PIERRE GOSSE JUNIOR. | [double filet] | M. DCC. LX.

252 p.; 15 cm. (in-12).

La p. 160 est paginée 610; le feuillet Hv ne porte pas de signature.

Précédés de l'«Avant-propos» de Frédéric II (pp. 3-16) et de la préface de Marmontel (pp. 17-27), les dix chants de *la Henriade* (pp. [29]-193) sont accompagnés, au bas des pages, des gloses historiques de Voltaire<sup>4</sup>, ainsi que d'une partie des variantes rassemblées par l'abbé Nicolas Lenglet Du Fresnoy et d'une sélection des remarques de ce critique<sup>5</sup>. Ils sont suivis de l'«Histoire abrégée des événements sur lesquels est fondée la fable du poème de *la Henriade*» (pp. [194]-198), de l'«Idée de *la Henriade*» (pp. 199-203), de «Notes historiques sur *la Henriade*» (pp. 204-236) choisies parmi celles de l'abbé Lenglet Du Fresnoy qui ressortissent particulièrement à la science de Clio, de la «Traduction d'une lettre de Mr. Antoine Cocchi, lecteur de Pise, à Mr. Rinuccini, secrétaire d'Etat de Florence, sur *la Henriade*» (pp. 237-243) et de la «Dissertation sur la mort de Henri IV» (pp. 244-252).

Ce petit livre est conçu pour la poche, comme l'explique une manière d'avertissement glissé au bas de la page 3, en note à la réflexion liminaire de Frédéric II sur le nombre considérable d'éditions qu'a fait éclore le prodigieux succès de *la Henriade*: «Malgré la multiplicité de ces Editions, cet Ouvrage est devenu si rare, qu'on le trouve avec difficulté; ce qui a engagé l'Éditeur à donner celle-ci pour satisfaire l'avidité du Public: & il lui a donné cette forme pour la commodité des jeunes-gens, qui le porteront aisément pour s'en amuser dans leurs momens de loisir.» On rencontre cet avis à la même place dans une édition de *la Henriade* au millésime de 1770, inventoriée par Bengesco sous le n<sup>o</sup> 383, qui est en conformité sur des points fondamentaux avec celle que nous présentons: imprimées toutes deux sur des papiers manufacturés en Auvergne, elles sont semblables par le libellé – mais non par la composition – du titre, par l'adresse, par le format, par la somme des pages et par le contenu; à de très rares exceptions près, la disposition du texte coïncide non seulement page par page, mais encore ligne par ligne, la plupart des lettrines sont identiques, un bandeau et six culs-de-lampe construits au moyen d'affûtiaux mobiles émanant de la fonderie Fournier surviennent aux mêmes endroits. On ne saurait néanmoins tenir l'édition de 1770 pour un nouveau tirage de celle de 1760, car elle s'éloigne de son aînée par maints détails de typographie, comme aussi par une ornementation plus riche comprenant un bandeau et neuf culs-de-lampe gravés sur bois.

Nous connaissons une troisième édition de *la Henriade* en 252 pages, mais sa parité matérielle avec la trouvaille que nous examinons se réduit à ce nombre. Il s'agit d'un volume de format in-18, qui a paru en 1793 à Paris, chez Le Prieur, libraire tenant boutique au n<sup>o</sup> 12 du quai Voltaire, et qui

provient «de l'Imprimerie de Cordier, rue de Sorbonne, dite de Beaurepaire, N<sup>o</sup>. 382».

LA / HENRIADE, / PAR MONSIEUR / DE VOLTAIRE,  
/ NOUVELLE ÉDITION. / ENRICHIE DE FIGURES. / [vignette] /  
A ROUEN, / Chez JEAN RACINE, Libraire, rue / Ganterie. /  
[double filet orné] / M. DCC. LXXXIX. / AVEC PERMISS-  
SION.

XXI p., [1] f., 418 p. : portrait gravé de Voltaire en frontispice, 11 planches gravées; 17 cm. (in-12).

Après la fin du poème, que suit une page blanche venant au 212<sup>e</sup> rang, la pagination saute à [215]; le feuillet 19 est signé K.

En guise d'introduction, le volume ne contient que la «Préface par M. Marmontel» (pp. [III]-XXI). Aux vers de l'épopée (pp. [1]-211), bordés en bas de page des notes historiques de l'auteur<sup>6</sup>, font cortège l'«Histoire abrégée des événemens sur lesquels est fondée la fable du poème de *la Henriade*» (pp. [215]-221), l'«Idée de *la Henriade*» (pp. 222-227) et les «Variantes de *la Henriade*, avec des remarques» (pp. 229-322), c'est-à-dire, comme le précise un «Avertissement» (p. 228), l'apparat critique établi par l'abbé Lenglet Du Fresnoy, où sont insérés huit nota bene de Voltaire; quant aux quatre-vingt-seize dernières pages, elles sont dévolues à l'*Essai sur la poésie épique* (pp. 323-418).

Si on le considère sous l'angle de l'ordre et de l'étendue de ses composants, ce livre est pareil à l'édition de *la Henriade* mise dans le commerce en 1768 sous le nom de François L'Honoré que nous avons étudiée l'an dernier<sup>7</sup>, en montrant ce qui la rapproche et ce qui la sépare d'impressions datées de 1759, de 1761, de 1776 et de 1779<sup>8</sup>. Mais au point de vue tant du choix et de l'assemblage des caractères que de la décoration, il n'y a guère d'affinité entre ces cinq éditions et celle que nous sommes en train d'anatomiser. Des liens étroits unissent en revanche cette dernière et une édition en deux tomes du format in-12, elle aussi publiée en 1789 à Rouen par Jean Racine, où *la Henriade* est escortée des mêmes annexes<sup>9</sup>, auxquelles viennent s'ajouter, outre la «Dissertation sur la mort d'[sic]Henri IV», trois autres pièces de Voltaire, à savoir *le Poème de Fontenoy*, *l'Épître à Son Altesse Sérénissime Madame la duchesse du Maine, sur la bataille de Laufeldt, gagnée par Louis XV le 2 juillet 1747* et *le Panégyrique de Louis XV*, ainsi que *la Henriade travestie en vers burlesques* de Louis-Charles Fougeret de Monbron<sup>10</sup>. Ces deux ensembles, formés d'un papier de la Généralité de Rouen dans la pâte duquel sont empreintes les initiales PMT et la date de 1788, ont en commun sept bandeaux – l'un est signé de Gritner<sup>11</sup> – et six vignettes. Qui plus est, quoique la répartition du texte ne corresponde pas toujours ligne par ligne et presque jamais page par page, on a conservé d'une édition à l'autre maints éléments de composition, comme l'attestent des symétries dans l'occurrence d'imperfections typographiques, en particulier des emplois homologues de caractères abimés. A partir du cahier L (p. [215]) de l'édition

que nous avons tirée de l'oubli et du cahier R (p. [193]) du tome I de celle dont les bibliographes ont relevé l'existence, la composition est toutefois entièrement autre, hormis l'«Avertissement» relatif aux variantes recueillies et annotées par l'abbé Lenglet Du Fresnoy, le titre de départ de ce commentaire et celui de l'*Essai sur la poésie épique*. C'est donc presque exclusivement dans les pages réservées à la préface de Marmontel et au poème de *la Henriade* que le prote responsable de la couple d'éditions rouennaises qui nous occupe s'est simplifié la tâche en utilisant par deux fois des tranches de son travail, ce qui ne l'a pas empêché d'opérer des modifications affectant la teneur du texte, par exemple au commencement du premier chant<sup>12</sup> ou dans les notes de Voltaire<sup>13</sup>.

Terminons par l'illustration. A cet égard, les deux éditions données par Jean Racine que nous comparons ne diffèrent en rien. Le graveur du frontispice a prétendu reproduire, non sans gaucherie, les traits de Voltaire tels que les a saisis Maurice-Quentin de La Tour<sup>14</sup>, et les onze planches sont d'assez méchantes réductions – dans quatre cas les motifs ont de plus été retournés – des hors-texte garnissant trois des quatre éditions in-quarto de *la Henriade* publiées entre 1728 et 1741<sup>15</sup>. Ces réductions anonymes s'écartent par la gravure et, parfois, par l'orientation de l'image des eaux-fortes elles-mêmes fréquemment divergentes sous le rapport de l'exécution que nous avons rencontrées dans toute une série d'éditions de *la Henriade* lancées sur le marché de 1732<sup>16</sup> à 1779, voire dans la décennie suivante<sup>17</sup>.

LA MORT / DE CÉSAR, / TRAGÉDIE / EN TROIS  
ACTES ET EN VERS / DE VOLTAIRE. / [double filet] /  
NOUVELLE ÉDITION. / [double filet] / [vignette signée]  
Gritner<sup>18</sup> / A PARIS, / Chez DIDOT, l'ainé, Imprimeur  
& Li- / braire, Rue Pavée. / [filet anglais] / M. DCC. LXXXIX.

31, [1] p.; 19 cm. (8<sup>o</sup>).

Les numéros des pages 9 et 25 font défaut.

Nulle pièce liminaire n'est incluse dans cette plaquette. Le verso de la page 31 sert de support à l'annonce que voici: «On trouve à Avignon, chez les freres Bonnet, Imprimeurs-Libraires, vis-à-vis le Puits des Bœufs, un assortiment de Pièces de Théâtre, imprimées dans le même goût.»

LA PUCELLE / D'ORLÉANS, / POÈME HÉROÏ-  
COMIQUE / EN DIX-HUIT CHANTS. / Nouvelle Édition.  
/ Augmentée d'une ÉPITRE du Pere Grisbourdon, / à Mr. de  
Voltaire, & un [sic] JUGEMENT sur le / Poème de la  
Pucelle à M. \*\*\*, avec une / ÉPIGRAMME sur le même Poème.  
/ [filet] / Disinit [sic] in piscem [mulier] formosa superne. Hor<sup>19</sup>. /  
[filet] / [ornement typographique] / A LONDRES, chez les  
Héritiers des Elzevirs, / Blaew & Vascosan. / [double filet] /  
M. DCC. LXXIII.

167, [1] p. : frontispice gravé; 13 cm. (in-12).

Les pages 108 et 155 sont paginées respectivement 104 et 154.

Le verso du titre porte l'avis par quoi s'ouvrent la plupart des éditions de *la Pucelle* en dix-huit chants qui se veulent britanniques<sup>20</sup>. A l'instar du plus grand nombre des autres impressions subreptices de ce type, la curiosité que nous scrutons renferme les passages satirisant Louis XV et M<sup>me</sup> de Pompadour, les seize vers dits de l'épilogue et cinq morceaux dont les trois derniers sont hostiles à l'auteur: la «Lettre de M. de Voltaire, à l'Académie française, sur les premières éditions de ce poème»<sup>21</sup> (pp. 159-160), la «Réponse de l'Académie» signée par Charles Pinot Duclos<sup>22</sup> (p. 161), le pamphlet de Jean-Baptiste de Junquières qui a pour titre *Épître du Pere Grisbourdon, à Mr. de Voltaire* (pp. 161-165), le *Jugement sur le poème de «la Pucelle», à M. d[e] L[a] B[eaumelle]*<sup>23</sup> qui en a fait deux éditions peu exactes (pp. 166-167), diatribe anonyme dont il existe une édition autonome intitulée *Vers sur le poème de «la Pucelle», à Monsieur M\*\*\* qui en avoit envoyé une copie peu correcte*<sup>24</sup>, et l'*Épigramme sur le poème de «la Pucelle»* d'Alexis Piron (p. [168]).

Le frontispice, où l'on voit Jeanne d'Arc en train de conduire de la pointe de son épée, sous les yeux d'un Amour, la plume de Voltaire, est une réplique soignée de celui qui s'inscrit dans une suite de planches que l'on attribue en général à Clément-Pierre Marillier pour le dessin et à Pierre Duflos pour la gravure<sup>25</sup>.

Si l'on fait abstraction du format, l'édition de 1773 dont nous fixons les traits pourrait être celle dont Pierre Deschamps et Pierre-Gustave Brunet ont donné, dans leur *Supplément au Manuel du libraire et de l'amateur de livres* de Jacques-Charles Brunet<sup>26</sup>, un signalement des plus sommaires que Georges Bengesco<sup>27</sup> et M. Jeroom Vercreuisse<sup>28</sup> ont dû se borner à transcrire, sans pièce à l'appui. N'était la première des deux fautes d'impression déparant l'épigraphe, la trouvaille dont nous nous efforçons de cerner l'identité répondrait de surcroît aux deux descriptions que le «cazinophile» Corroënne<sup>29</sup> a faites, en se taisant hélas du format, d'une *Pucelle* prétendument londonienne de 1773, dans le cadre de considérations sur les précurseurs des petits chefs-d'œuvre typographiques dont se compose la fameuse collection parisienne in-18 aux destinées de laquelle Hubert-Martin Cazin n'a présidé qu'à partir de 1785.

Nous avons été plus d'une fois conduit par de nouvelles acquisitions à faire la lumière sur des raretés que la bibliothèque des «Délices» recèle de longue date. C'est ainsi que les nombreux collationnements auxquels nous avons procédé au lendemain de l'achat d'un spécimen de l'*Alzire* anglaise que Theodore Besterman a rangée sous le n° 34 dans la dernière des refontes de son complément à la bibliographie dressée par Georges Bengesco<sup>30</sup> nous ont permis de découvrir un corps étranger dans notre exemplaire de la première édition française de cette tragédie<sup>31</sup>. En effet, à ce volume sorti en 1736 de l'officine du libraire parisien Jean-Baptiste-Claude Bauche, dont la signature manuscrite est apposée au bas de la page où commence le texte de la pièce, on a incorporé, entre le «Privilege du Roy» et le «Discours préliminaire», un tirage de l'épître dédicatoire «A Madame la marquise Du Châtelet» dépourvu

d'approbation particulière dont plusieurs indices dénotent l'hétérogénéité: le titre courant n'est pas – comme dans le reste du livre – enserré entre deux filets, le bandeau coiffant le titre de départ ne figure dans aucune des autres éditions d'*Alzire, ou les Américains* débitées par Bauche auxquelles nous avons eu accès, la lettrine est sertie dans le même bois gravé que celle de l'impression anglaise qui nous a mis la puce à l'oreille. La parenté de notre greffon avec l'édition d'outre-Manche ne se limite pas, au demeurant, à cette minutie: encore que la typographie soit différente, les huit pages non chiffrées en question se répondent ligne par ligne, elles partagent plusieurs coquilles et fautes d'orthographe, elles s'écartent de concert par une vingtaine de variantes des versions de la dédicace à M<sup>me</sup> Du Châtelet très proches l'une de l'autre que semblent offrir généralement la première<sup>32</sup> et la deuxième<sup>33</sup> édition Bauche. La composition ainsi que diverses coquilles, fautes d'accord et graphies mises à part, le texte que propose de l'épître dédicatoire la pièce rapportée qui retient notre attention est en revanche rigoureusement conforme à celui qu'on lit dans l'exemplaire de la première édition Bauche dont la Bibliothèque nationale est redevable à la munificence de Georges Bengesco<sup>34</sup>. La majorité des leçons par quoi ce texte se distingue de celui que paraît contenir d'habitude la première édition Bauche ont été reprises dans peu d'éditions ultérieures et une seule a subsisté jusque dans la version définitive<sup>35</sup>.

A l'article des choix d'œuvres, nous nous contenterons de faire état de l'entrée d'un assortiment singulier de la collection de *Recueil[s] de nouvelles pièces fugitives de Mr. de Voltaire* à laquelle Bengesco a réservé le n° 2207. Le *Huitième recueil* n'est représenté que par son titre, qui usurpe la place de celui du *Neuvième et dixième recueil*<sup>36</sup>; la vraie page de titre de ce dernier a curieusement été disposée en frontispice, durant que la table se trouve reliée à la fin, au lieu de l'être au début. Mais ces défauts n'ont rien à voir avec les caractères qui font l'intérêt de notre emplette: le *Premier recueil* appartient à une «nouvelle édition» de 1766<sup>37</sup>, intégralement recomposée en CXXXVI pages, où sont groupées les mêmes pièces que dans l'impression primitive de 1762, et la série, qui s'arrête d'ordinaire au *Neuvième et dixième recueil*, publié en 1765, se termine par un *Onzième et douzième recueil de nouvelles pièces fugitives de Mr. de Voltaire*, daté de 1773<sup>38</sup>. Des échantillons de ces éléments inconnus de Georges Bengesco et de Theodore Besterman sont recensés dans le catalogue intitulé *Schriften von und über Voltaire aus dem 18. Jahrhundert in Mannheim*<sup>39</sup>; les rédacteurs de ce précieux inventaire n'ont toutefois pas spécifié que le *Onzième et douzième recueil* consiste en un assemblage de trois brochures susceptibles d'être vendues séparément, puisqu'elles ont chacune titre propre et pagination particulière<sup>40</sup>. Or la première et la troisième ne sont autres que la gerbe de *Facéties nouvelles de Mr. de Voltaire* et l'édition des *Loix de Minos* dont nous avons révélé, il y a cinq ans, des exemplaires isolés<sup>41</sup>. Quant à la deuxième, elle renferme *Jean Hennuyer*, un drame de Louis-Sébastien Mercier qui a couru quelque temps sous le nom de Voltaire<sup>42</sup>. Voici la description de cette entité:

JEAN HENNUYER, / ÉVÊQUE DE LIZIEUX. / DRAME  
/ EN TROIS ACTES. / [vignette] / A GENEVE, / ET  
SE TROUVE A PARIS, / CHEZ DUCHESNE RUE S. JACQUES, /  
AU TEMPLE DU GOUT. / [filet] / M DCC LXXIII.

94 p.; 17 cm. (8°).

La page 80 est chiffrée 50; le feuillet F4 n'est pas signé.

Dans le cours de la «Préface» (p. 8), Louis-Sébastien Mercier se félicite que le combat mené par «le célèbre auteur de *la Henriade*» contre «le fanatisme & la superstition» ait «déjà fait quelque bien au monde & à sa patrie», ce qui l'amène à suggérer ce thème d'étude: «Ce sera un ouvrage curieux à faire que l'influence du génie de Mr. de Voltaire sur son siècle, & de son siècle sur son génie.»

Passons aux manuscrits. Deux des lettres qui sont venues enrichir nos dossiers ont été divulguées au siècle dernier, l'une en 1860<sup>43</sup>, l'autre en 1873<sup>44</sup>, mais elles ne sont connues que par les transcriptions infidèles sous le rapport des graphies et de la ponctuation, voire de six mots, qu'en ont données leurs premiers éditeurs. C'est dire qu'il importe d'en produire enfin au jour le texte littéral:

VOLTAIRE.

L. s. «le Suisse V» à Jacques-Bernard Chauvelin.

Lausanne, 3 juin 1759.

4°, 4 p., p. 4 bl.

La lettre est de la main de Jean-Louis Wagnière; l'indication du lieu, la date, les vingt-six derniers mots et la signature sont autographes.

Best. 7613, Best. D 8334.

a Lauzane 3 juin 1759

Monsieur

Le malingre Suisse, l'importun V, vous demande très humblement pardon de vous excéder, mais ayez pitié de lui. Il n'avait pas osé parler de Tournay dans sa requête au Roy, parce qu'il ne voulait pas que son nom rétentit aux oreilles des monarques; il a été tout stupéfait et tout confondu de voir que le Roy lui accordait pour lui et pour sa nièce, l'ancien dénombrement de Ferney; s'il avait eu un peu de présomption il aurait fait aisément insérer Tournay dans le brevet, et tout était fini; il serait sûr d'être l'homme le plus libre du monde; sa modestie l'a perdu. Mais, Monsieur, que vos bontez secondent cette modestie funeste, et que je vous aye l'obligation de ne point perdre mes droits de Tournay; si on m'en ôte un, on me les enlève tous. Je n'ai acheté cette terre à vie que par le seul motif de jouir de ces droits, et à cette condition. Monsieur de Brosses me les a garantis par un billet de sa main, aussi bien que l'exemption des Lods et ventes. Me voilà donc dans la nécessité de plaider au Conseil contre M<sup>r</sup>. De Brosses, et d'exiger de lui cette garantie; on peut me demander le dixième, la capitation etc<sup>a</sup>. Il est très certain que hors le droit de ressort au parlement de Dijon, Tournay et Ferney sont absolument libres; je pourrais même, si j'étais Calviniste, avoir un prédicant dans mon chateau. Enfin, Monsieur, vous sentez combien des droits si singuliers doivent être chers. Je n'ai pas en vérité le courage de demander au Roy un second brevet; mais je suis persuadé qu'un mot de vous vaudrait une patente. Si vous aviez la bonté de dire à Mess<sup>rs</sup>. Faventines, Drouet ou autres, que le Roy m'a accordé un brevet de franchise de tout [*sic*] droits à Ferney, et que vous regardez ce brevet comme

une conséquence des droits que M<sup>r</sup>. De Brosses m'a transmis à Tournay; si enfin vous pouviez leur remontrer que la chose étant litigieuse, on doit pancher du côté de la faveur [;] si du moins vous daigniez<sup>45</sup> exiger d'eux un délai pendant lequel il se pourrait à toute force que je fusse assez insolent pour demander un petit mot de confirmation pour Tournay, je vous aurais la plus sensible obligation du monde.

Vous autres messieurs du Conseil, vous n'aimez pas trop les gens qui veulent être libres, mais daignez considérer que j'ai l'honneur d'être Suisse, que vous m'avez toujours un peu aimé, et vous pouvez me rendre le plus heureux mortel qui respire. Voulez vous bien permettre que je vous envoie le mémoire des fermiers généraux noté de remarques de Matanazius.

Recevez mes impertinentes prières et mes tendre[s] respects

le Suisse V

VOLTAIRE.

L. s. «V.» à Pierre-Samuel Dupont de Nemours.

[Ferney], 12 avril 1776.

4°, 2 p.

La lettre est de la main de Jean-Louis Wagnière.

Best. 18921, Best. D 20060.

12<sup>e</sup>. avril 1776.

Il ne faut pas être honteux, Monsieur, avec un ministre tel que le nôtre. Je ne veux certainement pas fatiguer ses bontés; mais je lui demande en grâce d'ordonner qu'on fasse un petit recueil de tous les mémoires, bons ou mauvais dont le pays de Gex l'accable. Il verra ensuite d'un coup d'œil ce qu'il doit accorder ou refuser. Il décidera ce qui doit être réputé France, et ce qui doit être compté province étrangère.

La seule chose que je puisse certifier jusqu'à présent, c'est que les fermiers généraux et le pays de Gex doivent être également satisfaits. Le principal bureau des fermes nommé Longeraï, sur notre frontière produit déjà à la ferme des sommes très considérables, ce qui prouve évidemment que la ferme elle-même aurait du demander ce qu'on lui avait depuis si longtemps proposé.

Je ne puis, Monsieur, finir ma Lettre sans de nouveaux remerciements, et sans vous demander encor des nouvelles des prétendus deux mille huit cent minots de sel par an, dont on nous a tant flattés.

Continuez, je vous en conjure, vos bontés pour vôtre très humble et très obéissant serviteur

Le vieux malade de Ferney V.

Trois messages inédits appellent un mot d'éclaircissement:

POMPADOUR, Jeanne-Antoinette Poisson, M<sup>me</sup> Le Normant d'Etiolles, marquise de.

L. a. s. à Voltaire.

[S. l.], 20 juillet 1756.

8°, 4 p., p. 2-3 bl., ad. p. 4, cachet.

Je n'ay pas lû monsieur, le livre dont vous me parlés, j'ay souscrit pour moy, et plusieurs autres<sup>46</sup> personnes, n'ayant vû que le prospectus, sy j'y suis offencée, c'est une raison, pour ne pas demander la punition de l'hauteur. Je ne vous en suis pas moins obligée Monsieur, de l'interest que vous prenés a ce qui me regarde

La m de Pompadour

20 juillet 1756

a Monsieur / Monsieur de Voltaire / a Genève

Même si la lettre à laquelle répond ce billet n'a pas été retrouvée, la mention d'un prospectus et d'une vente par souscription permettent de reconnaître dans le «livre» incriminé les six tomes des *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon & à celle du siècle passé* (à Amsterdam, aux dépens de l'auteur, 1755-1756), l'œuvre de loin la plus étendue de Laurent Angliviel de La Beaumelle, que prolongent neuf volumes de *Lettres écrites ou reçues par la petite-fille de Théodore-Agrippa d'Aubigné* (à Bruxelles, de l'imprimerie d'Ant. Bruyn, 1755; à Amsterdam, aux dépens de l'éditeur, 1756)<sup>47</sup>. Dès le printemps de 1754<sup>48</sup>, La Beaumelle sait que M<sup>me</sup> de Pompadour s'intéresse à ce travail de longue haleine, dont il a donné une «foible ébauche»<sup>49</sup> en octobre 1752<sup>50</sup>, en faisant paraître à Francfort, chez Johann Georg Esslinger, deux volumes de *Lettres de Madame de Maintenon* (avec l'adresse fictive de Deilleau, à Nancy) et le premier tome d'une *Vie de Madame de Maintenon* (avec l'adresse non moins controuvée de Brenneau, également à Nancy). Malgré un sérieux accroc, qui en compromet plusieurs mois durant la préparation<sup>51</sup>, les *Mémoires* et les *Lettres* prennent peu à peu une extension inattendue, grâce au succès des investigations de La Beaumelle et grâce à l'aide que lui apportent les dames de Saint-Cyr en lui livrant force documents sur la fondatrice de leur maison. L'ampleur de l'ouvrage devient telle que l'auteur, dont les négociations successives avec deux libraires de Paris<sup>52</sup> se soldent par des échecs, ne peut subvenir à son financement de ses deniers, en sorte qu'il choisit de recourir à l'emprunt et d'ouvrir une souscription. Le lancement des prospectus a lieu en avril 1755<sup>53</sup>, et La Beaumelle en adresse un tant au comte d'Argenson qu'à M<sup>me</sup> de Pompadour, les constituant «les maîtres absolus» de son entreprise<sup>54</sup>, dans l'espoir d'obtenir la garantie que son livre, dont il a dû se résoudre à confier la fabrication à des imprimeurs hollandais, pourra entrer dans le royaume. Il a bientôt la satisfaction de recevoir une «marque de faveur et d'applaudissement» de la marquise, qui retient «plusieurs» exemplaires<sup>55</sup>, douze d'après la liste des souscripteurs<sup>56</sup>. Impatiente de lire le récit complet d'une ascension et d'un «règne» préfigurant à plus d'un égard sa propre destinée, la favorite lui fait réclamer son ouvrage près d'une année plus tard<sup>57</sup>, quelques semaines avant que n'arrivent enfin à Paris, au début de mai 1756<sup>58</sup>, les volumes destinés aux souscripteurs. Pour flatteuse qu'elle est, cette démarche ne laisse pas d'embarrasser La Beaumelle, car ses amis le pressent d'éliminer des six tomes de *Mémoires*, au moyen de cartons, des hardiesses de nature à ternir l'honneur de la maison royale, à décréditer certains aspects de la politique de Louis XIV, à rabaisser M<sup>me</sup> de Maintenon, à froisser la susceptibilité de grands personnages et à prêter à des applications malveillantes. Il se rend à ces conseils de prudence et met tant de hâte à faire tirer les cartons<sup>59</sup> indispensables de l'avis de l'abbé Trublet<sup>60</sup> qu'il se trouve en mesure d'envoyer le 7 mai 1756 un spécimen de sa *Maintenon* à M<sup>me</sup> de Pompadour, avec une lettre dans laquelle il s'engage à ne pas distribuer cet écrit avant d'y avoir été formellement autorisé: «J'ai beau dire d'après vous, Madame, que vous n'y prenez qu'un intérêt de simple curiosité, on ne veut pas me croire et l'on oublie combien vous êtes bonne pour se

souvenir seulement combien vous êtes puissante<sup>61</sup>.» L'accord sollicité lui est communiqué sans délai de la part du comte d'Argenson<sup>62</sup>, et la diffusion commence le 14 mai 1756<sup>63</sup>. On ne sera donc pas surpris de la magnanimité qu'oppose à la dénonciation de Voltaire celle à qui La Beaumelle, au sentiment des siens, est largement redevable du «parti de tolérance» pour lors adopté par le pouvoir dans cette affaire<sup>64</sup>.

Il nous semble toutefois entrer plus de mansuétude qu'on ne pourrait le croire à première vue dans les bons procédés de M<sup>me</sup> de Pompadour envers La Beaumelle, car c'est probablement à elle, bien qu'il paraisse avoir essayé de s'en défendre<sup>65</sup>, qu'il a décoché dans *Mes pensées*, en 1751, ce trait acéré: «Il y a dix ans que les femmes soutiennent que Cloé est passée, & que les hommes avouent qu'elle passe. Cependant Cloé regne encore, & regne seule<sup>66</sup>.» Certes, les *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon & à celle du siècle passé* ne recèlent pas de pointes aussi propres à blesser la châtelaine de Bellevue, mais on y rencontre, parmi d'autres imprudences de plume, nombre de réflexions sur l'«état de maîtresse et de favorite»<sup>67</sup> dont plusieurs ne peuvent que trop facilement lui être appliquées. La Beaumelle a pourtant eu la sagesse de faire disparaître l'une des plus incisives en substituant un carton à la page 16 du tome II, où il avait d'abord conclu par ces mots l'évocation de l'heureuse influence exercée par M<sup>me</sup> Scarron sur M<sup>me</sup> de Montespan: «on lui donnoit, à force de conseils, cette considération sans laquelle la honte des vices, dont cette place est achetée, tombe en entier sur celle qui la remplit»<sup>68</sup>. Mais la présence de cartons devait forcément intriguer les esprits curieux et les ennemis de La Beaumelle, qui se sont aussitôt mis en quête d'exemplaires non expurgés. Ainsi Voltaire, au reste souscripteur de deux collections<sup>69</sup>, mande-t-il en juin 1756 aux frères Cramer: «On recherche à Paris la Maintenon de La Beaumelle sans cartons, qu'on distingue de la cartonnée. Pui-je l'acquérir par votre moyen? <sup>70</sup>» C'est qu'il s'emploie fébrilement à déchaîner une campagne d'envergure contre cet ouvrage que son irréductible adversaire, déjà coupable d'une édition du *Siècle de Louis XIV* assortie de critiques souvent arrogantes et de personnalités parfois odieuses<sup>71</sup>, a conçu dans le dessein de faire pièce au même tableau de «l'esprit des hommes dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais»<sup>72</sup>. La dénonciation à M<sup>me</sup> de Pompadour du livre dont La Beaumelle est en voie de retirer fortune et notoriété s'inscrit dans cette croisade, qui n'est elle-même qu'un épisode de la guerre interminable que Voltaire a livrée sans merci à l'un des plus farouches d'entre ses détracteurs<sup>73</sup>. Serait-il allé jusqu'à citer à l'amie de Louis XV les passages risquant de l'indisposer? <sup>74</sup> Non, sans doute, car à ne pas se cantonner dans une insinuation globale d'outrage, il tomberait sous le coup de l'accusation qu'il porte contre son antagoniste!<sup>75</sup>

Le 6 août 1756, dix-sept jours après que la marquise de Pompadour eut notifié à Voltaire sa répugnance à «demander la punition de l'auteur» des *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon & à celle du siècle passé*, La Beaumelle est écroué à la Bastille<sup>76</sup>, dont il avait déjà tâté du 24 avril au 12 octobre 1753<sup>77</sup>, et d'où il ne sortira que le 1<sup>er</sup> septembre 1757, pour un long exil en Languedoc<sup>78</sup>. Le motif

de son arrestation est une phrase du premier chapitre du livre XIII des *Mémoires* qui porte atteinte à l'honneur de la maison d'Autriche<sup>79</sup>, devenue trois mois auparavant l'alliée de la maison de France<sup>80</sup>. On a toutefois peine à croire que l'incarcération de La Beaumelle soit uniquement «un sacrifice que la politique a dû faire à une alliance nouvelle»<sup>81</sup>. M<sup>me</sup> de Pompadour, qui lui a retiré sa protection, semble-t-il<sup>82</sup>, a-t-elle pris ombrage, à la lecture des *Mémoires*, de propos trop insistants et trop libres sur les liaisons royales? La chose est fort plausible, mais bien d'autres facteurs ont pu jouer<sup>83</sup>, et même en ce qui concerne la favorite, la question n'est pas simple, comme il appert d'une confidence que La Beaumelle a reçue de Malesherbes le lendemain de son élargissement: «Il m'a découvert la cause de ma détention qu'il croit avoir pénétrée [...]. En tout il m'a dit que c'était une intrigue de Cour et de ministres, que l'on avait cru que le livre déplaisait au Roi, que d'Argenson avait craint que M<sup>me</sup> de P[ompadour] ne l'accusât de l'avoir fait faire, M. le Chancelier de l'avoir favorisé, les Noailles de l'avoir imaginé et fourni les matériaux pour faire un parallèle etc<sup>84</sup>.»

#### VOLTAIRE.

Note a. n. s. à Charles-Michel, marquis de Villette.

[Paris, 2 mars ? 1778.]

6 lignes sur le recto d'une carte (8,9 × 6,2 cm.) dont le verso est blanc.

Je supplie M le marquis de Villette d'écrire ou de faire écrire à m<sup>r</sup> Le Brun dans quel état je suis<sup>85</sup>.

Le marquis de Villette avait épousé en novembre 1777 Reine-Philiberte Roup de Varicourt, une demoiselle de condition, mais sans fortune, que Voltaire considérait comme sa fille adoptive<sup>86</sup>, ce qui a valu au jeune ménage l'honneur d'héberger le philosophe durant son dernier séjour à Paris, du 10 février 1778 à sa mort, survenue le 30 mai suivant. Villette s'est acquitté de la commission dont Voltaire l'a chargé:

VILLETTE, Charles-Michel, marquis de.

L. s. à Ponce-Denis Ecouchard, dit Le Brun.

[Paris], 2 mars 1778.

4<sup>o</sup>, 4 p., p. 2-3 bl., ad. p. 4.

Lundy, 2 Mars 1778.

Je savais, Monsieur, combien M. de Voltaire serait sensible aux vers charmans que vous adressez à *Belle et bonne*. Je les lui ai portés dans son lit; et il m'a semblé qu'il relisait avec grand plaisir ce qu'il connaissait déjà dans le journal de Paris.

Vous n'ignorez pas que nous avons pensé le perdre il y a quelques jours, et qu'à peine sommes-nous remis de nos justes frayeurs. Il lui est interdit de prononcer un seul mot: et comme les choses les plus indifférentes semblent cesser de l'être en venant de M. de Voltaire, j'ai cru devoir vous envoyer la carte cy jointe qu'il a écrite de sa main.

M de Villette est bien sensible aux choses honnêtes que vous dites d'elle avec tant de grâce. Je vous invite à nous venir voir, de z que le calme sera rétabli dans notre logis; et je serai charmé de vous temoigner

Je supplie M le  
marquis de villette  
de ecrire ou de faire  
ecrire a m r le  
Brun dans quel  
etat je suis.

à vous même tous les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très obéissant serviteur.

Villette

A Monsieur / Monsieur Le Brun, Secrétaire / des commandemens de S.A.S. Monseig<sup>r</sup> / le prince de Conti<sup>87</sup>; hôtel de Rome. / Rue des deux-portes Saint Sauveur.

Toujours à l'affût d'un événement qui lui permit de faire valoir sa lyre, le «Pindare français» n'a pas manqué de saisir l'occasion de l'ultime équipée de Voltaire pour saluer en vers, dans le *Journal de Paris* du 18 février 1778<sup>88</sup>, l'«arrivée imprévue» dans la capitale du sédentaire de Ferney, autrefois si mobile. On sait que Le Brun avait intéressé par une ode, en 1760, la générosité de l'auteur de *Méropé* à la détresse d'une parente assez éloignée de celui du *Cid* et qu'une aversion commune contre Fréron les avait un temps rapprochés<sup>89</sup>; mais l'estime réciproque avait fait place à des sentimens inamicaux dès 1763<sup>90</sup>, par la faute de Le Brun, que son naturel caustique d'épigrammatiste inclinait à médire de chacun, excepté de Buffon, qu'il avait choisi de bonne heure «pour son grand homme de prédilection et pour l'objet de son culte»<sup>91</sup>. Est-ce un retour sur sa conduite passée qui a retenu notre poète à l'âme hautaine et irascible d'envoyer ses vers au patriarche, «de manière qu'il ne les a eus que par le Journal de Paris»?<sup>92</sup> Sans doute appréhendait-il plutôt que Voltaire ne prît mal un alexandrin qui le met dans le temple de Mémoire sur pied d'égalité avec Buffon, qu'il ne se cabrât devant un tercet

présentant ses « quatre-vingts hivers » comme une « expiation » de ses succès, qu'il ne s'offusquât d'une allusion à son tempérament de joueur et d'une invite à ne plus « éveiller les fureurs » de ses ennemis. Voilà du moins ce qui ressort de la relation que Le Brun a faite à Buffon<sup>93</sup> de la « conférence particulière d'une grande heure » qu'il a eue le 20 février<sup>94</sup> avec Voltaire à l'hôtel du marquis de Villette. Son rapport nous le montre presque aussi déconcerté que glorieux d'avoir été reçu « avec la distinction la plus honorable ». Mais il y a davantage ! L'« attendrissement paternel » de Voltaire pour la marquise de Villette a « pénétré l'âme » de Le Brun : « Les larmes roulaient dans ses yeux en nous parlant de *Belle et Bonne*, c'est ainsi qu'il la nomme ; et, en faisant opposition de ses grâces naïves à celles de madame du Barri, qui venait de le quitter. Je suis donc sorti du cabinet de cet étonnant vieillard me reprochant un peu d'avoir hasardé une leçon à un homme de quatre vingt quatre ans, et m'intéressant beaucoup plus à lui que lorsque je suis entré. Aussi lui ai-je envoyé une petite lettre et une autre vingtaine de vers, pour réparer la fin sévère et moralisante des premiers. J'y fais l'éloge de sa *Belle et Bonne*, en effet très séduisante<sup>95</sup>. » C'est à l'évidence de cette épître, intitulée par la suite « A M. de Voltaire, après avoir vu Madame de Villette, qu'il avait surnommée *Belle et Bonne*, et lorsqu'il était près de donner *Irène* »<sup>96</sup>, que le mari de Reine-Philiberte remercie Le Brun dans la lettre dont se sont augmentées les collections de l'Institut, mais de quoi parle-t-il au juste quand il dit avoir eu l'impression que son hôte « relisait avec grand plaisir ce qu'il connaissait déjà dans le journal de Paris » ? Bien sûr, il n'est pas exclu que Le Brun ait fait parvenir après coup à Voltaire une feuille détachée portant le poème qu'il avait inséré le 18 février dans ce quotidien<sup>97</sup>. Il se peut aussi, toutefois, qu'il ait joint à la pièce où est chantée *Belle et bonne* les « Vers de M. Le Brun, sur ce que M. de Voltaire, bienfaiteur de Mlles Corneille & de Voricourt [*sic*], les a toutes deux mariées, après les avoir célébrées [...] », qui ont paru justement le 2 mars dans le *Journal de Paris*<sup>98</sup>. Les deux morceaux rendent gloire à l'active humanité de Voltaire, quoiqu'ils ne soient pas du même ton. Le premier est une envolée lyrique, alors qu'une douce ironie imprègne le second, qui se termine ainsi :

Enfin Pactole si vanté,  
De Permesse est devenu frere.  
Sa merveille est due à Voltaire ;  
Et ce Poète bien renté,  
Fait ce qu'Apollon n'a pu faire ;  
Il chante & dote<sup>99</sup> la Beauté.

Reste à savoir si Voltaire a vraiment pu trouver ces deux pièces fugitives à son goût. Nul doute que celle dont la dernière strophe exalte le charme et la candeur de *Belle et bonne* l'a ravi, mais nous aimons à penser que l'autre ne lui a pas trop déplu, même s'il y est irrévérencieusement qualifié de « Poète bien renté ». Il avait confié à ses amis d'Argental du temps qu'il veillait à l'éducation de Marie-Françoise Corneille : « j'aime m. le Brun, il m'a fait faire une bonne action, dont je suis plus content de jour en jour »<sup>100</sup>. A plus forte raison, comment le rappel de deux œuvres méritoires, fût-il un rien malicieux, ne lui sourirait-il pas maintenant que le surmenage dont il est victime depuis son retour à Paris a délabré sa santé au point de lui faire envisager la mort en face et de l'acculer à signer, le 2 mars 1778 précisément, une habile déclaration tendant à le mettre en règle avec l'Eglise ?<sup>101</sup> Dans de pareilles circonstances, quel réconfort, pour l'auteur de *l'Épître à Horace*, de se redire tout bas, en lisant les deux poèmes de Le Brun :

J'ai fait un peu de bien ; c'est mon meilleur ouvrage !<sup>102</sup>

O.C. : VOLTAIRE, *Œuvres complètes*, éd. Louis Moland, Paris, 1877-1885, 52 vol.

Best. : VOLTAIRE, *Voltaire's Correspondence*, ed. by Theodore Besterman, Genève, 1953-1965, 107 vol.

Best. D : VOLTAIRE, *Correspondence and related documents*, definitive ed. by Theodore Besterman, Genève, puis Banbury, puis Oxford, 1968-1977, 51 vol. (*The complete works of Voltaire*, 85-135.)

Bengesco : Georges BENGESCO, *Voltaire : bibliographie de ses œuvres*, Paris, 1882-1890, 4 vol.

Trapnell : William H. TRAPNELL, « Survey and analysis of Voltaire's collective editions, 1728-1789 », *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 77, Genève, 1970, pp. 103-199.

Lauriol : Claude LAURIOL, *La Beaumelle : un protestant cévenol entre Montesquieu et Voltaire*, Genève, 1978.

Nous avons l'agréable devoir d'exprimer notre profonde gratitude à M<sup>lle</sup> Marie-Laure Chastang, conservateur à la Bibliothèque nationale et chef du Service des factums : son extrême obligeance a beaucoup facilité celles de nos recherches qui ne pouvaient se faire qu'entre la rue de Richelieu et la rue Vivienne.



<sup>1</sup> Bengesco, n° 2137; Trapnell, n° 68: t. V (1768), pp. 1-76.

<sup>2</sup> Cf. Best. 12051, 12059, 12061, 12065, 12067, 12070; Best. D 12914, 12922, 12924, 12928, 12930, 12933.

<sup>3</sup> Cf. Best. 12067, Best. D 12930. Lettre de Voltaire à Henri-Louis Kaïn, dit Lekain, du 11 octobre 1765.

<sup>4</sup> L'évocation de la carrière de Philippe de Mornay, dit Duplessis-Mornay, tient en deux alinéas (p. 37), les remarques sur Claude Leblanc (p. 121) et sur Jean-Baptiste Colbert (p. 137) sont présentes, alors que la justification du recours au terme de *prêche* dans un poème épique fait défaut (cf. p. 66), de même que manquent (cf. p. 132) et le compte des «hommes destinés aux peines éternelles de l'enfer» et les considérations moins agressives sur «la terrible vérité du petit nombre des élus» qui l'ont remplacé dans une édition de 1748 (Bengesco, n°s 376 et 2128; cf. Best. 3227, Best. D 3608).

<sup>5</sup> En raison de l'élagage du commentaire de l'abbé Lenglet Du Fresnoy ne subsistent que trois des réponses du poète aux observations de son critique (pp. 148, 227, 230). On peut lire en outre à la page 30 l'anecdote où intervient Théocharis (ou Carolus Rali) Dadichi (cf. Francis J. CROWLEY, «Note sur le Taureau blanc», *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 61, 1961, pp. 60-61; René POMEAU, «Défense de 'M. Mamaki'», *ibid.*, 76, 1976, pp. 239-242; André-Michel ROUSSEAU, *L'Angleterre et Voltaire*, Oxford, 1976, t. I, pp. 100-103 (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 145-147)).

<sup>6</sup> Les gloses relatives au vocable *prêche* (cf. p. 47) et au secrétaire d'Etat à la guerre Leblanc (cf. p. 121) sont omises, tandis qu'on trouve respectivement aux pages 9, 132 et 140 les deux premiers paragraphes de la note concernant Duplessis-Mornay, l'évaluation du nombre énorme des réprochés et l'hommage au mérite de Colbert.

<sup>7</sup> Cf. Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1982», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXXI, 1983, p. 150.

<sup>8</sup> Cf. *infra*, n. 17.

<sup>9</sup> L'«Histoire abrégée des événements sur lesquels est fondée la fable du poème de la *Henriade*» et l'«Idée de la *Henriade*», qui précèdent le commentaire de l'abbé Nicolas Lenglet Du Fresnoy dans l'édition en un volume, le suivent dans l'édition en deux tomes.

<sup>10</sup> Bengesco, n° 402, et t. II, p. IV, n° 360. Cette édition a bénéficié d'une «permission simple» délivrée le 29 janvier 1789, qui en fixe le tirage à 750 exemplaires et stipule qu'elle doit être «absolument conforme à celle de Rouen 1779» (t. I, p. [313]). Le modèle prescrit est sans doute l'une des éditions de la *Henriade* en deux tomes in-12 qui affichent l'adresse de Pierre Machuel, à Rouen, et le millésime de 1779. Deux éditions au moins présentent ces traits; la bibliographie matérielle interdit de les confondre, bien qu'elles soient égales par l'étendue et par la distribution des parties. Un spécimen de l'un de ces types, dont Georges Bengesco n'a fait qu'une brève mention (t. I, p. 109, à propos du n° 381), en se méprenant sur le format, est détenu par la Bibliothèque nationale (*Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 854-855, n° 1717). Un représentant de l'autre catégorie appartient à l'Institut et Musée Voltaire; en le décrivant, Theodore Besterman («Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 88, n° 143) a commis l'erreur de passer sous silence la dernière section, constituée par une *Henriade travestie* pourvue d'un titre indépendant et paginée de [1] à 123, qu'on ne saurait dissocier du tome II, puisque le verso de la page 123 porte la table de l'ensemble du volume. Ajoutons que deux des bandeaux et l'un des culs-de-lampe gravés sur bois qui enjolivent l'édition Machuel de 1779 conservée aux «Délices» agrémentent aussi la paire d'éditions Racine de 1789.

<sup>11</sup> Si l'on en juge par l'analogie des motifs et par la finesse de la gravure, il se peut que d'autres bandeaux et plusieurs vignettes soient de cet artiste méconnu, sur l'œuvre de qui l'on trouvera des précisions dans les ouvrages suivants: Marius AUDIN, *Essai sur les graveurs de bois en France au dix-huitième siècle*, Paris, 1925, pp. 185-190; Robert MESURET, *L'estampe toulousaine: l'imagerie populaire et les graveurs en taille d'épargne de 1660 à 1830*, Toulouse, 1952, pp. 53-64; *Bibliothèque nationale, Département des estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. XI, par Yves Bruand et Michèle Hébert, avec la collaboration de Yves Sjöberg, Paris, 1970, pp. 37-49.

<sup>12</sup> L'édition connue offre la version définitive du troisième et du quatrième vers du chant I, durant que l'édition inconnue retient une leçon antérieure:

*Qui, par le malheur même, apprit à gouverner,  
Persécuté long-tems, sut vaincre & pardonner;  
[...]*

<sup>13</sup> A l'inverse de l'édition que nous avons exhumée (cf. *supra*, n. 6), celle dont nous la rapprochons renferme la pointe contre le secrétaire d'Etat à la guerre Leblanc (t. I, p. 111), mais on y cherche en vain l'une ou l'autre des versions de la note sur les damnés (cf. t. I, p. 121).

<sup>14</sup> Sous le portrait figure dans un cartouche une inscription entachée d'une erreur: *François de Voltaire | Né en 1695 [sic pour 1694]*. Cette faute dépare aussi les variantes du même portrait qui servent de frontispice à d'autres éditions de la *Henriade*.

<sup>15</sup> Cf. Juliette RIGAL, «L'iconographie de la *Henriade* au XVIII<sup>e</sup> siècle ou la naissance du style troubadour», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 32, Genève, 1965, pp. 23-71, en particulier pp. 24-30; Geraldine SHERIDAN, «Voltaire's *Henriade*: a history of the 'subscriber' edition, 1728-1741», *ibid.*, 215, Oxford, 1982, pp. 77-89.

<sup>16</sup> Bengesco, n° 2118; Trapnell, n° 32: t. I (1732).

<sup>17</sup> Comme l'a remarqué M. Roger Bismut, professeur à l'Université catholique de Louvain, à qui nous savons gré d'avoir bien voulu nous faire part de son observation, plusieurs feuillets de l'édition de la *Henriade* arborant le millésime de 1779 à laquelle Theodore Besterman a consacré la notice n° 144 du quatrième état de «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco» (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 88) laissent transparaître en filigrane la date de 1781 ou celle de 1782. L'exemplaire conservé aux «Délices» n'abrite pas de frontispice à l'effigie de Voltaire, mais les onze planches qu'il comporte sont des réductions de la suite de 1728 en tous points semblables à celles qui font partie des deux éditions de Pierre Machuel dont il est question dans la note 10.

<sup>18</sup> Au sujet de Gritner, cf. *supra*, n. 11. La vignette représente un satyre qui folâtre avec une chèvre entre une touffe de roseaux et un arbrisseau.

<sup>19</sup> Il s'agit du quatrième vers de l'*Art poétique* d'Horace, mais le verbe est passé du subjonctif à l'indicatif. Une coquille et un bourdon altèrent l'hexamètre: on a imprimé *Disinit*, au lieu de *Desinit*, et le sujet *mulier* manque.

<sup>20</sup> Cf. VOLTAIRE, *La Pucelle d'Orléans*, éd. critique par Jerom Vercrucysse, Genève, 1970, pp. 45-46. (*The complete works of Voltaire*, 7.)

<sup>21</sup> Best. 5916, Best. D 6579.

<sup>22</sup> Best. 5928, Best. D 6592.

<sup>23</sup> Cf. *infra*, n. 83.

<sup>24</sup> Ni le lieu ni la date d'impression de ce libelle comptant quatre pages du format in-octavo ne sont indiqués. Sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale (cote: Ye. 34626), une main du XVIII<sup>e</sup> siècle a noté: *Janvier 1756*.

<sup>25</sup> Cf. Jacques SIEURIN, *Manuel de l'amateur d'illustrations: gravures et portraits pour l'ornement des livres français et étrangers*, Paris, 1875, p. 224; J. LEWINE, *Bibliography of eighteenth century art and illustrated books, being a guide to collectors of illustrated works in English and French of the period*, London, 1898, pp. 559-560; Henry COHEN, *Guide de l'amateur de livres à gravures du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 6<sup>e</sup> éd., revue, corrigée et considérablement augmentée par Seymour de Ricci, Paris, 1912, col. 1032; *Bibliothèque nationale, Département des estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. VIII, par Marcel Roux, avec la collaboration d'Edmond Pognon, Paris, 1955, p. 104, n° 49.

<sup>26</sup> Cf. Pierre DESCHAMPS et Pierre-Gustave BRUNET, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* [de Jacques-Charles Brunet], *Supplément* [...], Paris, 1878-1880, t. II, col. 928.

<sup>27</sup> Cf. Bengesco, n° 498.

<sup>28</sup> Cf. VOLTAIRE, *La Pucelle d'Orléans*, éd. critique par Jerom Vercrucysse, Genève, 1970, p. 106, n° 35. (*The complete works of Voltaire*, 7.)

<sup>29</sup> Cf. A. CORROËNNE, *Période initiale du petit format à vignettes et figures, collection Cazin*, Paris, 1880, pp. 114-115 (*Bulletin du cazinophile*, 1-20, en l'occurrence 10, février et mars 1878); *Petits bijoux bibliophiliques, formats in-18, in-24, in-32: collections précieuses publiées au dix-huitième siècle. Première série: livres-bijoux précurseurs des Cazins: biblio-iconographie historique des premières collections fondées de 1773 à 1779 à Lille, à Lyon et à Orléans*, Paris, 1894, p. 12.

<sup>30</sup> Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 30, n° 34. L'origine anglaise de cette édition qui se donne pour parisienne est trahie par la présence de *press figures* aux pages 13, 26, 32, 45, 63 et 64. L'Institut et Musée Voltaire possède une autre

contrefaçon anglaise d'*Alzire*, également porteuse de *press figures*, que Theodore Besterman a prise pour la première édition Bauche (cf. Best., t. V, frontispice; cf. aussi Best. 1049 et n. 2, Best. D 1088 et n. 3), avant de l'intégrer sous le n° 37 à la quatrième coulee de «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco» (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 111, Banbury, 1973, p. 31 et pl. 2; cf. Giles BARBER, «Voltaire and the English: catalogue of an exhibition of books and manuscripts shown in the Divinity School, Bodleian Library, from 2 to 27 May 1978», *ibid.*, 179, Oxford, 1979, p. 173, n° 27 et pl. 9; nous avons aussi détecté un exemplaire de cette imitation à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (cote: Br 2844 (5)).

<sup>31</sup> Bengesco, n° 106; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 648, n°s 709-710. Dans notre échantillon, les pages 43-44 n'ont pas cédé leur place à un carton. Il va sans dire que le «Discours préliminaire» n'est pas amputé du paragraphe concernant la «belle édition Anglaise de la *Henriade*», qu'on n'a pas remédié aux neuf imperfections dénoncées par l'errata, dont le verso porte la liste des personnages, et que l'approbation occupe le haut de la page [80].

<sup>32</sup> Cf. note précédente.

<sup>33</sup> Bengesco, n° 107; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 649, n° 716. Le titre de cette deuxième édition se singularise par de menus détails d'ordre typographique, notamment par le dessin de la lettre U de la conjonction qui introduit le titre alternatif. Il est reproduit dans le catalogue de l'exposition «Voltaire and the English» organisée en 1978 à Oxford, où il se trouve sommairement désigné comme celui de la «genuine Paris edition» (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 179, Oxford, 1979, p. 173, n° 28 et pl. 10).

<sup>34</sup> *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 648, n° 711. Le bandeau sommant le titre de l'épître dédicatoire est identique à celui que l'on rencontre au même endroit, ainsi qu'au-dessus du titre de départ de la tragédie, dans la deuxième édition Bauche.

<sup>35</sup> Au commencement du dixième alinéa, Voltaire oppose aux *mots* les *choses*, et non les *idées*. Cette formulation, à laquelle il s'est arrêté en définitive, correspond à la rédaction initiale si l'on en croit une lettre envoyée par la marquise Du Châtelet à Francesco Algarotti le 15 juin 1736: «En cas qu'on traduise l'épître, m. de Voltaire a fait du siècle des *choses* celui des *idées*; et cela parce que, depuis qu'on a tourné en ridicule, *fort de choses* (expression de feu mr de la Motte et dont même m. de Voltaire a parlé dans le *Temple du goût* [cf. O.C., t. VIII, p. 564]) le mot de *choses* est devenu ridicule: aussi vous savez qu'il n'en faut pas tant chez nous, et qu'on est accoutumé à y sacrifier la force, et l'énergie des expressions aux caprices des femmes de la cour.» (Best. 1049, Best. D 1088.)

<sup>36</sup> Cf. *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 567, n° 438.

<sup>37</sup> Le libellé du titre est le suivant: PREMIER RECUEIL / DE / NOUVELLES PIECES / FUGITIVES / DE / MR. DE VOLTAIRE. / [ornement typographique] / A GENEVE, / ET SE TROUVE A PARIS, / CHEZ DUCHESNE RUE S. JACQUES / AU TEMPLE DU GOUT. / [double filet] / NOUVELLE EDITION / [double filet] / MDCCLXVI.

<sup>38</sup> Le titre fait office de table des matières: ONZIEME ET DOUZIEME / RECUEIL / DE / NOUVELLES PIECES / FUGITIVES / DE / MR. DE VOLTAIRE. / [double filet] / CONTENANT / FACETIES NOUVELLES / JEAN HENNUYER, DRAME. / LES LOIX DE MINOS, TRAGEDIE. / [vignette] / A GENEVE, / ET SE TROUVE A PARIS, / CHEZ DUCHESNE RUE S. JACQUES, / AU TEMPLE DU GOUT. / [filet] / M DCC LXXIII.

<sup>39</sup> Christina BECKER, Volker GROTEFEND, Gernot KIEFER, unter Mitarbeit von Wolfgang SCHIBEL, *Schriften von und über Voltaire aus dem 18. Jahrhundert in Mannheim = Ouwrages de et sur Voltaire: éditions du 18<sup>e</sup> siècle à Mannheim*, Mannheim, 1978, n°s 69 et 98.

<sup>40</sup> Le titre du *Onzième et douzième recueil* se trouve néanmoins englobé dans la numérotation des pages et dans le système de signatures de la première des parties constitutives de la triade qu'il recouvre.

<sup>41</sup> Cf. Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1978», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXVII, 1979, pp. 290 et 292.

<sup>42</sup> Une édition de *Jean Hennuyer* a paru sous le nom de Voltaire (Bengesco, t. I, p. 87, et n° 2302; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque*

*nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 836, n° 1658); une autre, qui est anonyme, fait partie du tome IX de *L'Evangile du jour* (Bengesco, n° 1904; *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1729-1730, n° 5264). Selon le *Journal encyclopédique* du 1<sup>er</sup> avril 1775 (Bouillon, 1775, t. III, p. 161), «on a imprimé plusieurs fois cette pièce sous le nom de M. de Voltaire; sans doute, parce que ce grand homme a la même horreur que M. Mercier pour la persécution & pour le fanatisme: cette erreur des libraires contre-facteurs n'a pu que faire beaucoup d'honneur à M. Mercier, dont la muse s'est consacrée à peindre le crime pour en augmenter l'horreur, & à faire chérir la vertu par les images qu'il en présente à ses lecteurs».

<sup>43</sup> Cf. *Voltaire à Ferney; sa correspondance avec la duchesse de Saxe-Gottha, suivie de lettres et de notes historiques entièrement inédites*, recueillies et publiées par Evariste BAVOUX et A[lphonse] F[rançois], Paris, 1860, pp. 389-390. (Bengesco, n° 1988/1.)

<sup>44</sup> Cf. VOLTAIRE, *Œuvres complètes de Voltaire*, avec préfaces, notes et commentaires nouveaux par Emile [Gigault] de La Bédollière et Georges Avenel [...], Paris, 1867-1873, t. IX (1873), p. 683. (Bengesco, n° 2178/2.)

<sup>45</sup> Premier jet: *daignez*.

<sup>46</sup> L'adjectif *autres* est ajouté dans l'interligne.

<sup>47</sup> Pour connaître le détail de l'histoire mouvementée de cette œuvre, cf. Achille TAPHANEL, *La Beaumelle et Saint-Cyr, d'après des correspondances inédites et des documents nouveaux*, Paris, 1898, en particulier pp. 18-20, 48-55, 77-78, 84-85, 95, 103-104, 117-121, 129-132, 169-294, 361, 389, 391; Claude LAURIOL, *La Beaumelle: un protestant cèvenol entre Montesquieu et Voltaire*, Genève, 1978, en particulier pp. 2, 6-9, 92-93, 207-211, 213, 249-250, 264, 266, 268, 297, 302-303, 315, 317-320, 323-337, 339, 345, 347, 350, 354, 356-358, 360, 366-367, 370, 373-374, 377, 382-384, 388, 392, 393, 398, 403, 405-519 («Les Mémoires de Maintenon (1753-1757)»), 527, 530, 532-533, 536, 554-556.

Le volume non prévu à l'origine qui est devenu le quinzième de la collection réunit les *Lettres de Messire Paul Godet Des Marais, évêque de Chartres, à Madame de Maintenon, recueillies par M. l'abbé Berthier* (à Bruxelles, de l'imprimerie d'Ant. Bruyn, 1755). Masquant son identité sous le pseudonyme de Berthier, La Beaumelle a publié par anticipation en août 1755, afin d'aiguiser la curiosité du public, ce livre qui apporte les «pièces justificatives de la vertu de M<sup>me</sup> de M[aintenon]». (Lauriol, p. 455 et n. 330. Lettre de Madeleine-Charlotte Bouvet de Louvigny à Laurent Angliviel de La Beaumelle du 19 juillet 1755. Cf. Lauriol, pp. 460 et 482 n. 497.)

<sup>48</sup> Cf. Lauriol, pp. 422-423 et 434.

<sup>49</sup> [Laurent Angliviel de LA BEAUMELLE], *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon & à celle du siècle passé*, Amsterdam, 1755-1756, t. I, p. III.

<sup>50</sup> Cf. Lauriol, p. 303.

<sup>51</sup> Ayant appris que La Beaumelle s'était procuré une copie des mémoires de la secrétaire de M<sup>me</sup> de Maintenon, Marie-Jeanne d'Aumale, la famille de cette dernière a demandé la saisie des papiers du biographe. La confiscation est intervenue le 23 janvier 1754 et la restitution, partielle seulement, le 27 août de la même année, après qu'on eut rendu compte au roi de l'ouvrage en cours d'élaboration (cf. Lauriol, pp. 409-425). Louis XV aurait même parcouru en personne quelques-uns des manuscrits de La Beaumelle, avant de conclure que «la publication de tout cela était fort indifférente à l'Etat» (Lauriol, p. 425 n. 138; cf. pp. 428-429).

<sup>52</sup> Michel Lambert, puis Nicolas-Bonaventure Duchesne. Cf. Lauriol, pp. 324-325, 408-410, 419-420, 425, 431-432, 435, 444, 470, 484, 487, 489, 536, 538.

<sup>53</sup> Cf. Lauriol, p. 446. Une version remaniée du prospectus a vu le jour dans la seconde moitié de juin 1755 (cf. Lauriol, pp. 448-449).

<sup>54</sup> Lauriol, p. 446 et n. 264. Lettre de Laurent Angliviel de La Beaumelle à François-Armand d'Usson, marquis de Bonnac, ambassadeur de Louis XV près les Etats généraux des Provinces-Unies, du 21 avril 1755.

<sup>55</sup> Lauriol, p. 447 et n. 265; cf. p. 474. Le 8 mai 1755, La Beaumelle se livre à la déduction suivante: «cette lettre n'a été écrite qu'après mûre délibération; il est vraisemblable que le Roi a approuvé mon prospectus» (Lauriol, p. 447 et n. 266). Il se pourrait bien, en effet, qu'on ait examiné dès ce temps là dans le Conseil du roi s'il fallait requérir les autorités hollandaises d'empêcher la production de la série annoncée, mais La Beaumelle a dû attendre le début de novembre 1755 pour savoir positivement que Louis XV avait résolu de le «laisser faire» (cf. Lauriol, p. 474 et n. 439). Achille Taphanel, qui a tout l'air de s'être fourvoyé en rappor-

tant à cette décision prise en 1755 des documents relatifs à la saisie opérée en 1754 dont nous avons parlé dans la note 51, avance que le monarque aurait soumis «quelques chapitres de la *Vie* et un extrait des *Lettres*» à l'appréciation de M<sup>me</sup> de Pompadour avant d'opter pour la tolérance (cf. Achille TAPHANEL, *La Beaumelle et Saint-Cyr, d'après des correspondances inédites et des documents nouveaux*, Paris, 1898, pp. 233-235).

<sup>56</sup> Cf. la «Liste des souscripteurs», où l'«on n'a point nommé ceux qui n'ont pas voulu l'être»: «Made. la marquise de Pompadour. 12 ex.» (pp. [1] et [18]). Cf. aussi le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu Madame la marquise de Pompadour, dame du palais de la reine*, Paris, 1765, p. 259, n<sup>os</sup> 2331-2332, et p. 318, n<sup>o</sup> 2903.

<sup>57</sup> Cf. Lauriol, p. 479. La Beaumelle avait pris l'engagement de livrer le 1<sup>er</sup> octobre 1755 aux souscripteurs les quatorze volumes prévus (cf. Lauriol, p. 444), mais des procédures intentées contre lui par des libraires hollandais l'ont mis dans l'impossibilité de respecter cette échéance (cf. Lauriol, pp. 451-454, 461, 463-464, 471-472, 476).

<sup>58</sup> Cf. Lauriol, pp. 479-480. Afin de «sauve[r] toutes les apparences et les dangers [sic] d'une permission publique ou imprimée», le directeur de la Librairie, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, avait suggéré d'expédier chacune des caisses à une personne de considération; M<sup>me</sup> de Pompadour était l'un de ces destinataires supposés (Lauriol, p. 477; cf. p. 479 n. 475).

<sup>59</sup> Cf. Lauriol, pp. 479-482, en particulier p. 480 n. 482. Cf. aussi Adolphe LABITTE, «Note sur les *Mémoires de M<sup>me</sup> de Maintenon*, publiés par La Beaumelle», *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, Paris, 16, 1863, pp. 293-298; [Charles BARRY, alias] N. St-Ybarr, *Restitution du texte primitif des «Mémoires pour servir à l'histoire de M<sup>me</sup> de Maintenon» par La Beaumelle, avec une notice historique et critique*, Toulouse, 1869 (repris de la *Minerve de Toulouse*, Toulouse, 1, 1869, t. II, pp. 266-286 et 329-344).

<sup>60</sup> Bien qu'il exerçât les fonctions de censeur royal, cet ami de La Beaumelle agissait en l'occurrence comme censeur officieux. Cf. Jean JACQUART, *L'abbé Trublet, critique et moraliste, 1697-1770, d'après des documents inédits*, Paris, 1926, pp. 259-260; cf. aussi Lauriol, pp. 466-470, 475, 479-482, 486, 492, 508.

<sup>61</sup> Lauriol, p. 480 et n. 478.

<sup>62</sup> Cf. Lauriol, p. 480.

<sup>63</sup> Cf. Lauriol, p. 482.

<sup>64</sup> Lauriol, p. 474 et n. 437.

<sup>65</sup> Cf. Lauriol, pp. 283-284.

<sup>66</sup> [Laurent Angliviel de LA BEAUMELLE, alias] Gonia de Palajos, *Mes pensées*, Copenhague, 1751, pp. 181-182, n<sup>o</sup> LXXXVII. Le «règne» de M<sup>me</sup> de Pompadour a commencé en 1745; celui de «Cloé» paraît avoir débuté quelques années plus tôt, mais La Beaumelle a pu se tromper ou, par mesure de prudence, fausser la chronologie.

<sup>67</sup> Abbé Nicolas-Charles-Joseph TRUBLET, *La correspondance de l'abbé Trublet: documents inédits sur Voltaire, La Beaumelle, Malesherbes, Fontenelle, Madame Geoffrin, La Condamine, etc.*, avec une introduction et des notes explicatives par [Jean] Jacquart, Paris, 1926, p. 64. (*Un journal de la vie littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle*.) Lettre de Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes à l'abbé Trublet du 29 juin 1756.

<sup>68</sup> Adolphe LABITTE, «Note sur les *Mémoires de M<sup>me</sup> de Maintenon*, publiés par La Beaumelle», *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, Paris, 16, 1863, p. 295. Cf. Lauriol, p. 482 n. 494.

<sup>69</sup> Cf. «Liste des souscripteurs», p. [24]: «M. de Voltaire. 2 exempl.» Cf. aussi Best. 6144, 6195; Best. D 6819, 6871. Le jeu de quinze volumes que Voltaire a gardé dans sa bibliothèque appartient à une édition datée de 1757 (cf. *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 488, n<sup>o</sup> 1794, et p. 585, n<sup>o</sup> 2268).

<sup>70</sup> Best. 6217, Best. D 6893. Cf. Best. 6270, Best. D 6952.

<sup>71</sup> Bengesco, n<sup>o</sup> 1188.

<sup>72</sup> VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV*, chapitre I, O.C., t. XIV, p. 155.

<sup>73</sup> Outre les deux monographies signalées dans la note 47, cf. principalement S. LENEL, «Un ennemi de Voltaire: La Beaumelle», *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 20, 1913, pp. 101-132; 21, 1914, pp. 641-675; 23, 1916, pp. 163-210; Anatole FEUGÈRE, «Un compte fantastique de Voltaire: 95 lettres anonymes attribuées à La Beaumelle», *Mélanges de littérature, d'histoire et de philologie offerts à Paul Laumonier, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, par ses élèves et ses amis*, Paris, 1935, pp. 435-449.

<sup>74</sup> Deux bonnes études sondent les relations de Voltaire et de la marquise de Pompadour: Pierre de NOLHAC, «Voltaire et Madame de Pompa-

dour», dans ses *Portraits du XVIII<sup>e</sup> siècle: la douceur de vivre*, Paris, 1933, pp. 61-91; Jean SAREIL, «Voltaire et Madame de Pompadour», dans son ouvrage sur *Voltaire et les grands*, Genève, 1978, pp. 103-134.

<sup>75</sup> Le 28 novembre 1756, Voltaire s'ouvre au comte d'Argental de son embarras dans un cas voisin, à propos des éditions pirates de *la Pucelle* en dix-huit chants (cf. *infra*, n. 83): «Madame de Pompadour y est outragée d'une manière infâme, et comment encor se justifier de ces horreurs, comment écrire à madame de Pompadour une lettre qui ferait rougir et celui qui l'écrivait et celle qui la recevrait?» (Best. 6372, Best. D 7064.) Il suffit, d'autre part, de compulser les diverses lettres dans lesquelles Voltaire stigmatise les *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon* & à celle du siècle passé comme «un tissu d'impostures, et d'outrages faits à toute la maison royale, et à cent familles» (Best. 6231, Best. D 6908) pour constater que les dénonciations expresses de points attentatoires à la dignité d'un correspondant sont l'exception (cf. Best. 6212, 13771, 13777; Best. D 6888, 14690, 14696; cf. aussi Best. 13435, Best. D 14332).

<sup>76</sup> L'ordre du roi est du 1<sup>er</sup> août 1756 (cf. Lauriol, p. 490 et n. 545).

<sup>77</sup> Cf. Lauriol, pp. 353-366.

<sup>78</sup> Cf. Lauriol, pp. 508, 516-517 et 545.

<sup>79</sup> Le texte en cause a trait aux circonstances de la mort de Joseph-Ferdinand-Léopold, prince électoral de Bavière, décédé le 6 février 1699 à l'âge de six ans (il était né le 28 octobre 1692), peu après que le roi d'Espagne Charles II l'eut désigné pour la seconde fois, par un testament daté du 11 novembre 1698, comme héritier légitime de tous ses Etats: «Valincourt, ou l'auteur du mémoire déjà cité, impute sans détour cette mort subite à la cour de Vienne, de tout temps infectée des maximes de Machiavel, & soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres.» ([Laurent Angliviel de LA BEAUMELLE], *Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon* & à celle du siècle passé, Amsterdam, 1755-1756, t. V, p. 6.)

A partir de l'édition du *Siècle de Louis XIV* intégrée à l'*Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations* que les Cramer ont imprimée en 1756, dans le cadre de la première *Collection complète des œuvres de Mr. de Voltaire* (Bengesco, n<sup>o</sup> 2133; Trapnell, n<sup>o</sup> 56G; t. XV, pp. 260-261), ces lignes font l'objet d'une note infamante dont voici la version définitive: «Les bruits odieux répandus sur la mort du prince électoral de Bavière ne sont plus répétés aujourd'hui que par de vils écrivains sans aveu, sans pudeur, et sans connaissance du monde, qui travaillent pour des libraires, et qui se donnent pour des politiques. On trouve dans les prétendus *Mémoires de madame de Maintenon*, tome V, page 6, ces paroles: 'La cour de Vienne, de tout temps infectée des maximes de Machiavel, et soupçonnée de réparer par ses empoisonneurs les fautes de ses ministres.' Il semble, par cette phrase, que la cour de Vienne eût de tout temps des empoisonneurs en titre d'office, comme on a des huissiers et des drabans. C'est un devoir de relever des expressions si indécentes, et de combattre des idées si calomnieuses.» (VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV*, chapitre XVII, O.C., t. XIV, p. 331, n. 3; cf. Best. 16033, Best. D 17065.) Voltaire n'ignorait pas que le passage ainsi flétri est à l'origine de l'arrestation de La Beaumelle, puisqu'il déclare dans l'une des lettres où il exprime sans pudeur sa joie de savoir son ennemi sous les verrous: «Il est très bien à la Bastille pour quelques impostures punissables. Notre chère Marie Terese y est pour quelque chose.» (Best. 6325, Best. D 7015.) Les partisans de La Beaumelle ont même attribué l'étonnante attention de la cour de Vienne à une dénonciation de Voltaire, si l'on en croit M. Lauriol (p. 494).

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, se fait l'écho des rumeurs d'empoisonnement suscitées par la mort du prince électoral de Bavière en des termes non moins virulents que ceux dont use La Beaumelle (cf. Louis de Rouvroy, duc de SAINT-SIMON, *Mémoires*, texte établi et annoté par Gonzague Truc, index général [...] par Colette Albert-Samuel, Paris, 1947-1961, t. I, pp. 607-608; t. II, p. 474; t. III, pp. 290 et 1221), mais il faut souligner que les historiens n'ont découvert aucun indice permettant d'ajouter foi à ces on-dit (cf. en particulier Karl Theodor von HEIGEL, «Kurprinz Joseph Ferdinand von Bayern und die spanische Erbfolge», *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Classe der k[öniglich-]b[ayerischen] Akademie der Wissenschaften zu München*, München, année 1879, t. I (1879), pp. 227-321, spécialement pp. 304-319; *Handbuch der bayerischen Geschichte*, herausgegeben von Max Spindler, t. II, München, 1974, p. 438 et n. 1).

<sup>80</sup> C'est le 1<sup>er</sup> mai 1756 que la France et l'Autriche ont signé le premier des deux traités dits de Versailles qui ont consacré le «renversement des alliances».

<sup>81</sup> Lauriol, p. 508 n. 641. Lettre de Laurent Angliviel de La Beaumelle à Marie-Anne Pieyre du 10 octobre 1756. Cf. Best. D 7784 a.

<sup>82</sup> La Beaumelle s'est empressé de prier M<sup>me</sup> de Pompadour et le comte d'Argenson d'intervenir en sa faveur, mais ses lettres, datées respectivement du 13 et du 20 août 1756, ont été retenues à la Bastille (cf. Lauriol, p. 493 et n. 560).

<sup>83</sup> Cf. Lauriol, pp. 508-509 et 517. Le fait d'avoir trempé dans l'impression et dans la diffusion d'éditions subtrepçées de *la Pucelle d'Orléans* n'était pas propre à concilier la sympathie des autorités à La Beaumelle, bien qu'il s'agisse, contrairement à des imputations répétées de Voltaire (cf. en particulier Best. 5707 (antidatée), 6287, 6352, 6372, 6374, 6375, 6393, 6394, 6396, 6679, 8722, 14926; Best. D 6971, 7042, 7064, 7066, 7067, 7084, 7087, 7088, 7090, 7375, 9492, 15910), d'éditions en quatorze ou en quinze chants produites en 1755 et franches des vers brocardant Louis XV et M<sup>me</sup> de Pompadour, vers qui apparaissent pour la première fois dans les éditions en dix-huit chants de 1756 (cf. VOLTAIRE, *La Pucelle d'Orléans*, éd. critique par Jerroon Vercruyse, Genève, 1970, en particulier pp. 33-44 et 98-99, n<sup>os</sup> 4-6 (*The complete works of Voltaire*, 7); Lauriol, pp. 457-460, 496 n. 568, 497 n. 579).

<sup>84</sup> Lauriol, p. 508 et n. 642. Lettre de Laurent Angliviel de La Beaumelle à son frère Jean du 2 septembre 1756.

<sup>85</sup> Au bas du recto de la carte, on lit ces mots tracés à l'encre: *Ecriture de la main de M. de Voltaire En 1778. que M. Lebrun m'a donnée.*

<sup>86</sup> Cf. [Maurice SERVAL, alias] Jean Stern, *Belle et bonne: une fervente amie de Voltaire (1757-1822)*, Paris, 1938.

<sup>87</sup> Louis-François-Joseph de Bourbon, prince de Conti (1734-1814). Le Brun n'est pas resté longtemps à son service, alors qu'il avait été attaché de nombreuses années durant à celui de son père, Louis-François de Bourbon, prince de Conti (1717-1776), au même titre de secrétaire des commandements. Cf. Pierre-Louis GINGUENÉ, «Notice sur la vie et sur les ouvrages du poète Le Brun», dans son édition des *Œuvres de Ponce Denis (Ecouchard) Le Brun* [...], Paris, 1811, t. I, pp. XVIII-XIX et XXV.

<sup>88</sup> Ponce-Denis Ecouchard, dit LE BRUN, «Vers de M. Le Brun à M. de Voltaire, sur son arrivée imprévue à Paris», *Journal de Paris*, Paris, 1778, n<sup>o</sup> 49, 18 février, p. 193. «Il y avait même deux vers que le journal a refusé d'insérer, comme pouvant choquer m. de Voltaire, et que j'ai rétablis à l'impression», se vante Le Brun auprès de Buffon, en les citant (Best. 19947, Best. D 21106); on les trouve aussi dans les *Œuvres de Ponce Denis (Ecouchard) Le Brun* [...], mises en ordre et publiées par P[ierre-]L[ouis] Ginguéné [...], Paris, 1811, t. III, pp. 329-330 («À M. de Voltaire, sur son arrivée à Paris»).

<sup>89</sup> Cf. David WILLIAMS, «Voltaire's guardianship of Marie Corneille and the pursuit of Fréron», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 98, Banbury, 1972, pp. 27-46; VOLTAIRE, *Commentaires sur Corneille*, critical ed. by David Williams, Banbury, 1974-1975, t. I, en particulier pp. 27-63 (*The complete works of Voltaire*, 53-55); Emile LIZÉ, «Une lettre oubliée de Lebrun-Pindare à Voltaire», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 174, Oxford, 1978, pp. 113-120. Cf. aussi François CORNOU, *Elie Fréron (1718-1776): trente années de luttes contre Voltaire et les philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Quimper, 1922, pp. 272-292; Jean BALCOU, *Fréron contre les philosophes*, Genève, 1975, pp. 222-230.

<sup>90</sup> Cf. Best. 10090, 10107, 10129, 10160, 10165, 10167, 10187, 10231, 10250, 10271, 10309, 15265; Best. D 10906, 10922, 10943, 10974, 10978, 10980, 11000, 11044, 11065, 11085, 11124, 16267. Cf. aussi VOLTAIRE, *La Guerre civile de Genève, ou les amours de Robert Covelle*, chant IV, vers 161 et n., *O.C.*, t. IX, p. 544; *Épître à M. d'Alembert*, vers 32 et n., *O.C.*, t. X, p. 429.

<sup>91</sup> Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, «Le Brun – Pindare», *Causeries du lundi*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1857-1872, t. V, p. 151 (article du 24 novembre 1851). Sainte-Beuve a consacré à Le Brun une autre étude (12 juillet 1829), qu'il a fait entrer dans ses *Portraits littéraires* (cf. *Œuvres*, texte présenté et annoté par Maxime Leroy, Paris, 1951-1956, t. I, pp. 786-798).

<sup>92</sup> Best. 19947, Best. D 21106. Lettre de Ponce-Denis Ecouchard, dit Le Brun, à Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, du début de mars 1778.

<sup>93</sup> *Ibid.*

<sup>94</sup> Le Brun nous apprend que Voltaire lui a donné audience le même jour qu'à M<sup>me</sup> Du Barry; or les *Mémoires secrets* (t. XI, 22 février 1778) situent la visite de la comtesse le vendredi 20 février 1778 (cf. Jean-Louis WAGNIÈRE, *Examen des «Mémoires secrets», etc., dits de Bachaumont, dans Mémoires sur Voltaire, et sur ses ouvrages, par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires; suivis de divers écrits inédits [...]*, publiés par Jacques-Joseph-Marie Decroix et par Adrien-Jean-Quentin Beuchot], Paris, 1826, t. I, pp. 433-434).

<sup>95</sup> Best. 19947, Best. D 21106. Lettre de Ponce-Denis Ecouchard, dit Le Brun, à Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, du début de mars 1778.

<sup>96</sup> Ponce-Denis Ecouchard, dit LE BRUN, *Œuvres* [...], mises en ordre et publiées par P[ierre-]L[ouis] Ginguéné [...], Paris, 1811, t. III, pp. 337-338.

<sup>97</sup> Dans la phrase de sa lettre à Buffon que nous avons citée dans la note 88, Le Brun fait allusion à une «impression» postérieure à celle du *Journal de Paris*. Cf. aussi les remerciements qu'il a reçus le 25 février d'Antoine-Léonard Thomas et le 6 mars de Jean Le Rond d'Alembert (Ponce-Denis Ecouchard, dit LE BRUN, *Œuvres* [...], Paris, 1811, t. IV, pp. 241-243).

<sup>98</sup> *Journal de Paris*, Paris, 1778, n<sup>o</sup> 61, 2 mars, p. 241; cf. Ponce-Denis Ecouchard, dit LE BRUN, *Œuvres* [...], Paris, 1811, t. III, pp. 358-359, où deux vers ont été supprimés, tandis qu'un autre a subi une retouche.

<sup>99</sup> Cette affirmation vaut pour Marie-Françoise Dupuits, née Corneille, et pour Marie-Jeanne Pajot de Vaux, née Dupuits, sa belle-sœur (cf. en particulier Best. app. 145, app. 159, app. 168; Best. D app. 225, app. 243, app. 255), mais non pour *Belle et bonne*, qui est devenue l'épouse du marquis de Villette sans «autre dot que sa beauté et sa sagesse» (Best. 19753, Best. D 20907; cf. Best. 19732, 19744, 19755, 19757, 19771, 19778 n.; Best. D 20886, 20898, 20909, 20911, 20925, 20932 n., app. 496).

<sup>100</sup> Best. 8770, Best. D 9540. Lettre de Voltaire à Charles-Augustin de Ferriol, comte d'Argental, et à Jeanne-Grâce Du Bouchet, comtesse d'Argental, du 14 janvier 1761.

<sup>101</sup> Cf. Best. app. 391, Best. D app. 499. Cf. aussi René POMEAU, «La confession et la mort de Voltaire d'après des documents inédits», *Revue d'histoire littéraire de la France*, Paris, 55, 1955, pp. 301-304; John McMANNERS, *Death and the enlightenment: changing attitudes to death among Christians and unbelievers in eighteenth-century France*, Oxford, New York, 1981, pp. 267-269.

<sup>102</sup> VOLTAIRE, *Épître à Horace*, vers 66, *O.C.*, t. X, p. 443.

Crédit photographique:

François Martin, Genève

